Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale

du 5 février 2022 en visioconférence

*Les délibérations des commissions se font sous réserve de leur validation par le CDN et ne seront rendues exécutoires qu’après celle-ci.*

**Diffusion (PV + annexes) :** Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

**Pour information (PV sans annexe) :** autres membres du CDN, Instructeurs Nationaux.

**Représentation des régions :**

Auvergne-Rhône-Alpes : Anne-Solange DESSERTINE (secrétaire de la CTN).

Bourgogne-Franche-Comté : Joël ABISSE.

Bretagne Pays de la Loire : Anne CORBE.

Centre-Val de Loire : Christian JOLIVET.

Corse : Arnaud ZARAGOZA.

Grand Est : Laurent MARCOUX (1er Vice-Président de la CTN).

Hauts-de-France : Jacques BASSO (Chargé des finances de la CTN).

Île-de-France : Christian SAVARY.

Martinique-Guyane : Georges ORTOLÉ.

Normandie : Adrian DAVID (représenté par Christian JOLIVET).

Nouvelle-Aquitaine : Marc DAMESTOY.

Nouvelle-Calédonie : Jean-Marc MASSON (représenté par Jean-Pierre VIGNOCCHI)

Guadeloupe : Laurent BLANQUART (représenté par Emmanuel BADIAS).

Occitanie : Olivier RINGWALD (représenté par Jean-Pierre MONTSENY).

Polynésie française : Pascal LE COINTRE (représenté par Yvon FAUVEL).

Réunion : Éric CRAMBES.

Sud : Alain BEAUTE.

**Sont également présents :**

Frédéric DI MEGLIO

Grégory POIRIER (Président de la CTN)

Philippe MARTINOD (2e Vice-Président de la CTN - Excusé)

Patrick LAMERAT (3ème Vice-président de la CTN)

Hervé CORDIER (Délégué du Collège des IFN).

Maurice GORET (IN)

Jean-Claude JONAC (IN)

Georges COPPOLA (Référent TIV)

François PAULHAC (Référent Secourisme)

La réunion est animée par Grégory POIRIER, Président de la CTN

**1.- Mot du président (Grégory POIRIER)**

* On fait une réunion en vision pour ne pas perdre trop de temps car les sujets doivent être traités malgré le contexte du Covid.
* Grégory Poirier (GP) signale que l’AG nationale a été reportée comme le salon de la plongée.

**2.- Mot de Fred DI MEGLIO**

* Il faut mettre en avant la CTN et rester loin de la morosité.
* Une baisse des licences de 10% est constatée et baisse de 20% pour les jeunes.
* GP travaille avec le DTN sur les filières des métiers de la plongée en liaison avec le Ministère sous la maquette de France Compétences.
* Cosmos : l’objectif du syndicat d’employeurs du secteur public est d’augmenter le soutien aux employeurs bénévoles.

**3.- Approbation du PV de la CTN de septembre 2021 (GP)**

* PV adopté à l’unanimité

**4.- Bilan du séminaire des Instructeurs Nationaux de Novembre 2021 (Hervé CORDIER)**

* 52 IN étaient présents et une réunion administrative du collège a eu lieu
* Des retours positifs, deux petites remarques : pour la prochaine fois, prendre en compte les accompagnateurs et prévoir une sortie.
* Des travaux de groupe ont été effectués et un avancement sur les six groupes de travail.

**5.- Point sur stages et examens MF2 2022 (Laurent MARCOUX)**

* Niolon en Mai : 7 inscrits dont 3 en partiel : la session sera maintenue.
* Hendaye en Juillet : 10 inscrits dont 3 en partiel.
* Niolon en septembre : 1 seul inscrit, mais il est encore tôt
* Demande d’un poste d’INS pour la Polynésie : Victoire TETOKA qui n’est IR que depuis un an. Une demande de candidature spécifique sera faite – Vote à l’unanimité.

**6.- Rajeunissement de la filière plongeur et encadrant (GP)**

* Cf. PPT
* Moyenne d’âge des encadrants : E1 et E2 : 53 ans / E3 et E4 : 55 ans. Ce qui en découle : un manque de candidats susceptibles de devenir IN.
* L’âge moyen des licenciés a augmenté de 10 ans sur les vingt dernières années.
* Attention, la commission médicale a fait des préconisations pour les cursus jeune plongeur. S’engage alors un débat qui soulève un certain nombre d’interrogations sur les liens entre les niveaux de plongeurs et les prérogatives de profondeurs.
* Demande de continuer les réflexions du projet sur les bases présentées – Oui à l’unanimité.
* GP demande un retour par mail aux présidents de CTR.

**7.- Avancement du groupe de travail « BEPPA » (Jean-Pierre MONTSENY)**

* Cf. PPT
* Demande la possibilité de continuer ce projet – Oui à l’unanimité.

**8.- Avancement du groupe de travail « refonte de la théorie GP-N4 » (Patrick LAMERAT)**

* Cf. PPT
* Travail pour réformer la théorie du GP : penser aux E2 et P5.
* Où placer la théorie pour le MF1 ?
  + En module de formation organisé par les CTR vote oui à 60,6 %
  + En examen : vote oui à 55,5 % (une CTR vote oui aux 2 propositions)

**9.- Harmonisation de l’épreuve DTMR du GP-N4 avec celle du MF2 (Arnaud ZARAGOZA)**

* Uniformiser l’épreuve DTMR du GP avec celle du MF2 – Vote oui à l’unanimité.

**10. Mise à jour du livret initiateur (description de l’épreuve du mannequin avec et sans scaphandre (Laurent MARCOUX)**

* Cf. PPT
* Vote oui à l’unanimité.
* Mettre à jour sur le MFT et le livret les phrases qui avaient disparu.

**11. Retour sur la mise en œuvre du livret pédagogique MF1 (Arnaud ZARAGOZA)**

* Cf. PPT
* Vote oui à l’unanimité
* Faire pareil pour l’initiateur

**12. Dossier recycleurs – Réalisations et projets (Jean-Pierre MONTSENY)**

* JMP rappelle les difficultés rencontrées avec le siège fédéral concernant la délivrance des cartes et des équivalences. Il propose de pérenniser les équivalences pour les cinq recycleurs actuels. Il demande à la CTN de mettre en place une vérification d’acquis pour entamer une formation recycleur – Vote oui à l’unanimité.
* Ce point sera proposé au prochain CDN.
* JPM souhaite mettre en place un calendrier de formations recycleurs (avec l’aide des CTR).
* JPM travaille sur une nouvelle convention avec Submatix France.

**13. Suppression de l’obligation de poser un problème de tables fédérales dans l’épreuve de décompression du MF2 (Laurent MARCOUX)**

* Est-il judicieux de maintenir un exercice obligatoire sur les tables MN90 dans l’examen MF12 ? On peut travailler davantage sur la planification et lever l’obligation. Vote oui à l’unanimité.

**14. Equivalences / Reconnaissances secourisme avec l’ANMP et FSGT (François PAULHAC)**

* Absence de FP à ce moment de la réunion.

**15. Equivalences TIV avec la FSGT (Georges COPPOLA)**

* Il existe déjà un écrit de 2017 qu’il faudra respécifier dans le MFT.

**16. Questions diverses**

* Martinique : Existe-t-il des conditions d’accès au stage initial MF2 ? La CTR organisatrice accepte des candidats avec un effectif maximum en fonction de ses moyens humains et matériels.

Prochaine CTN : Le 14 Mai 2022 au Best Western à Marignane.

La secrétaire de la CTN Le Président de la CTN

Anne-Solange DESSERTINE Grégory POIRIER